

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

**Extrait du procès-verbal  
ou  
Copie de résolution**

De la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand tenue le 4 novembre 2019, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Étaient présents : Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Était également présente : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière.

2019-11-277

**Appui à l'Association de la Protection du Lac à la Truite d'Irlande**

Considérant que l'Association de la Protection du Lac à la Truite d'Irlande (APLTI) demande à la municipalité de Saint-Ferdinand son appui concernant la déclaration d'urgence de la rivière Bécancour, secteur Haute Bécancour;

Considérant que l'APLTI lors de son assemblée générale annuelle du 9 juin 2019 a adopté une résolution sur la DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR;

Considérant que l'APLTI demande que celle-ci soit reconnue par les acteurs du milieu;

Considérant que les associations riveraines en aval ont récemment appuyé la résolution de l'APLTI lors de leurs assemblées générales annuelles;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Ferdinand appuie l'APLTI et déclare :

Que la rivière Bécancour comporte des milieux humides importants et qu'elle abrite une riche biodiversité, notamment dans l'étang Stater, le lac à la Truite d'Irlande, le lac William et le lac Joseph;


Que les nombreux déversements d'eaux usées sans désinfection, l'érosion et la non-stabilisation des haldes affectent la qualité de l'environnement de la rivière Bécancour et que leur impact est réel et préjudiciable;

Que les générations futures encourent des risques;

Que l'état d'urgence de la rivière Bécancour (secteur Haute-Bécancour) doit être reconnu maintenant. Adopté à la majorité des conseillers, le maire ayant demandé d'enregistrer sa dissidence.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Ce 6 novembre 2019

  
\_\_\_\_\_  
Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière